

Communiqué de presse  
Le 12 décembre 2018

## **Méto : ce 13 décembre, la Métropole Européenne de Lille équipe la station Porte des Postes de portillons d'accès**



© VincentLecigne / MEL

**Les portillons d'accès dans la station de métro Porte des Postes seront mis en service demain. Il s'agit de la 7<sup>ème</sup> station à être équipée de ces portillons dans la métropole.**

**26 portillons dont 10 portillons simples en entrée, 11 en sortie et 5 portillons doubles pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite ou chargées (d'un bagage ou d'une poussette) sont installés dans cette station qui voit passer chaque jour 30 000 voyageurs.**

**Ce nouveau système de contrôle d'accès des stations permet de lutter contre la fraude et de renforcer la sécurité. D'ici fin 2020, l'intégralité des stations en seront pourvues.**

### **Un geste simple : « je valide, je passe »**

Aux portillons comme aux valideurs, le réflexe est le même : je valide, je passe. Ce geste, simple et rapide, consiste à poser son titre de transport sur la cible située en dessous de l'écran du portillon. L'ouverture des portes se fait automatiquement dès lors que le titre de transport présenté est valide. En sortie de station, un détecteur de présence ouvre automatiquement les portillons. Deux portillons doubles, plus larges et équipés d'une assistance sonore, sont disponibles dans la station. Ils sont adaptés pour le passage des voyageurs non-voyants, en fauteuil roulant, munis d'un bagage encombrant ou d'une poussette.

Afin d'accompagner ces changements, des bornes d'appels ont été installées aux entrées des stations ainsi que dans les portillons doubles de manière à informer et guider les voyageurs qui en ont besoin. Durant les premières semaines du lancement, les équipes Transpole seront renforcées dans cette station afin d'aider les voyageurs à se familiariser avec le nouveau parcours de validation.

### **Les portillons d'accès : un outil au service de la lutte contre la fraude et de la sécurisation du réseau Transpole**

Attente forte des métropolitains, la sécurité dans les transports en commun est une priorité pour la Métropole Européenne de Lille et son Président Damien Castelain qui a souhaité, dès le début de son mandat, se saisir de cette problématique.

Ainsi, depuis 3 ans, la MEL a mis en place une politique de lutte active contre la fraude dans les transports. Avec Transpole, l'exploitant du réseau, des actions de prévention et de verbalisation sont régulièrement menées. La mobilisation autour de cet enjeu prioritaire a permis de faire chuter le taux de fraude de 5,4 points pour atteindre un taux de fraude de 12,9% en 2016. En 2017, le taux de fraude s'est stabilisé avec un taux à 13,1%.

### **À propos de la MEL**

Au service des 90 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.



Retrouvez la MEL sur :

### **Contacts presse :**

Métropole Européenne de Lille

Claire Levrat

Attachée de presse

[clevrat@lillemetropole.fr](mailto:clevrat@lillemetropole.fr)

03 20 21 35 22

Transpole

Réservé à la presse 24/24 ; 7/7 : 06 07 37 57 98

Annabelle Huriez - RP carrées : 03 20 63 82 52

Léa Vanden Castele - agence RP carrées : 03 28 52 03 97